

Autorité
de la concurrence



ACCUEIL NEGOCE CHAUFFAGE SANITAIRE – Groupe MAFART

RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

« L'Opération notifiée porte sur l'acquisition par la société ACCUEIL NEGOCE CHAUFFAGE SANITAIRE, qui fait partie du Groupe ACCUEIL NEGOCE, du contrôle exclusif du Groupe SOFINFOR/MAFART, actuellement détenu majoritairement par Monsieur Olivier MAFART et sa famille, qui opère dans le domaine du négoce de gros, du chauffage, sanitaire.

ACCUEIL NEGOCE CHAUFFAGE SANITAIRE dispose d'une cinquantaine d'agences réparties entre les régions Midi Pyrénées, Aquitaine, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes, Centre et Pays de la Loire, tandis que le Groupe MAFART dispose de quatorze agences situées en Bretagne.

Le secteur économique concerné par l'Opération est celui de la distribution professionnelle de sanitaire, chauffage, quincaillerie, outillage et fournitures industrielles. »

Conformément à l'article L. 430-3, l'Autorité de la concurrence met à la disposition du public les renseignements communiqués par les parties dans la section 1 f de l'annexe 4-3 précisant le contenu des dossiers de notification. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement de la position de l'Autorité de la concurrence sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.